

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière : DOMAINES DE
COMPETENCES PAR THEMES

Sous matière : POLITIQUE DE LA
VILLE-HABITAT-LOGEMENT

**OBJET : OPERATION
CŒUR DE VILLE
N°2021-13 -
OPÉRATION
FAÇADE -
DEMANDE DE
SUBVENTION A LA
RÉGION**

Séance du Conseil Municipal du lundi 15 novembre 2021
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD,
Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude
BOURREL, Denis BOUILLEUX, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT,
Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Bruno PERLES, Delphine
SANTINI, Préscillia GRANIER, Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH,
Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON, Martine LACOMBE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

Formant la majorité des membres en exercice

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL EN DATE
DU : 09 NOVEMBRE 2021

AFFICHAGE EN DATE
DU : **23 NOV. 2021**

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE
DU **24 NOV. 2021**

Procurations : Élisabeth ESCAFRE Donne procuration à Sabine
CHABERT, Régine SURRE Donne procuration à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES, Michel RATABOUIL Donne procuration à Brigitte
BATIGNE, Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à
Evelyne GUILHEM, Agnès SOULIER Donne procuration à Hélène
GIRAL, Audrey GAIANI Donne procuration à Chantal BARTHES,

Absents excusés : Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Michel
RATABOUIL, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER,
Audrey GAIANI

Secrétaire : Madame Sabine CHABERT

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis plusieurs années, la Commune mène une politique visant à l'amélioration de l'habitat et à la requalification du centre ancien.

Dans le cadre du contrat « bourg centre » (axe 2 : « revaloriser le cœur de Ville » - action 2 : « dynamiser le programme de réhabilitation des façades en centre-ville »), et de la convention OPAH RU signée le 4 septembre 2020, la Région Occitanie, poursuit son soutien en abondant le fonds géré par la Ville (plafonnées à 200 000 Euros HT du coût total des travaux engagés par les particuliers).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de présenter la demande de subvention auprès de la Région Occitanie pour la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 1^{er} octobre 2021, à hauteur de 50% du montant des subventions versées aux propriétaires privés, conformément au plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses TTC		Subventions	
	Montant (€)		Montant (€)
Coût des travaux (financement des propriétaires privés)	189 436.60	Commune	33 066.85
		Région	33 066.85
		Propriétaires privés (autofinancement)	123 302.90
	189 436.60		189 436.60

Monsieur le Maire rappelle que cette demande de financement sera accompagnée d'un dossier complet.

Vu l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux Enseignement Supérieur, en date du 10 novembre 2021.

**LE CONSEIL MUNIIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le plan de financement prévisionnel, tel que présenté ci-dessus.

SOLLICITE pour cette opération, une subvention auprès de la Région Occitanie à hauteur de 50%, telle que présentée au plan de financement prévisionnel.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le dossier de demande de subvention auprès de la Région Occitanie.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 15 novembre 2021

Le Maire,



Patrick MAUGARD

Ampliation faite le
24 NOV. 2021
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
23 NOV. 2021
Par publication le :
24 NOV. 2021
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 23/11/2021
Reçu en préfecture le 23/11/2021
Affiché le 
ID : 011-211100763-20211115-DB2021274-DE